

Vous l'avez attendue cet été... elle arrive !

En Octobre, GRDF Sud-Ouest vous accompagne pour concrétiser le projet de vos clients en leur offrant une prime de 400€ pour l'installation d'un chauffage au gaz, en remplacement d'une solution ne fonctionnant pas au gaz.

## COMMENT ÇA MARCHE ?



### Étape 1 : votre client répond à ces critères

- Il est chauffé avec une autre énergie que le gaz naturel
- Son logement est déjà raccordé au réseau gaz ou situé à moins de 35m  
Vous pouvez le vérifier avec l'appli Pros du gaz
- Il projette de rénover son chauffage et vous lui proposez une solution gaz naturel

### Étape 2 : vous lui proposez la prime GRDF de 400€

- Vous l'aidez à compléter le formulaire de prime joint à ce courrier et vous le renvoyez à GRDF avant le 31/10/2019. Retrouvez les détails au verso.



### Étape 3 : GRDF est à votre écoute !

- GRDF échange régulièrement avec vous et votre client pour le suivi du projet et pour préparer la mise en service.
- Vous avez accès à tout moment au dossier en contactant le Service Filière Gaz dédié aux installateurs au 05 61 10 01 84.
- Une fois la mise en service réalisée, le paiement de la prime par chèque est déclenché sous réserve de la fourniture des pièces justificatives.



### Conditions d'attribution de la Prime d'Automne GRDF

GRDF SUD-OUEST offre une prime de 400€ à vos clients du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2019.

Cette prime est réservée aux clients des installateurs **sans convention de partenariat** avec GRDF région Sud-Ouest. Il suffit de faire remplir le formulaire de demande joint à votre client et de le renvoyer à l'adresse suivante :

**GRDF - Service Client**  
**Libre réponse 88247**  
**40109 - DAX CEDEX**

(ne pas affranchir, le cachet de la poste faisant foi).

La Prime d'Automne de 400€ est versée par chèque au client, à la mise en service de son installation gaz (au plus tard le 30 avril 2020), sous réserve d'avoir transmis les pièces justificatives décrites sur le formulaire de prime.



#### BOITE A OUTILS :

**Service Filière Gaz** : 05 61 10 01 84  
votre interlocuteur privilégié, à ce numéro  
local et direct

L'Appli Pros du gaz :



#### BONUS :



Vous pensez avoir réalisé **2 installations gaz chauffage** en maison individuelle de plus qu'en 2018 ? Vous êtes un **gagnant potentiel** au challenge **+2gaz GRDF**.

Vous n'êtes pas encore inscrit au challenge ? En participant à cette action Prime d'Automne, vous serez **inscrit automatiquement**.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :  
[www.challenge-plus2gaz.grdf.fr](http://www.challenge-plus2gaz.grdf.fr)